

chaque marin, pour pension et soins médicaux. Les marins traités à cet hôpital durant l'exercice terminé le 30 juin 1877, ont été au nombre de 136, et ont coûté la somme de \$2,015.10. Le montant perçu au port de Montréal pendant l'exercice s'est élevé à \$2,480.08.

Au port de Québec, les marins malades sont envoyés à l'hôpital de la marine et des immigrants. Le crédit voté par le parlement pour cet hôpital a été de \$20,000, et la somme qui y a été dépensée s'est élevée à \$19,987.50, comme on pourra le voir par l'annexe 28. La subvention ordinaire de \$2,666.67 a été reçue du gouvernement de Québec; \$361 ont aussi été reçues pour soins à des malades payants, et pour loyer de lots de grève, ce qui fait un total de \$3,027.67 déposé au crédit du receveur-général, réduisant à \$16,959.83 les dépenses du gouvernement fédéral pour cet hôpital. Cette somme couvre en même temps les frais des immigrants et ceux des marins malades; et en estimant à \$133.85 les dépenses pour les immigrants, qui ont été traités au nombre de six pendant 58 jours collectivement, les frais de traitement des marins s'élèveraient à \$16,825.98. Il paraîtrait cependant par le rapport du médecin interne (annexe 28,) que pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier, sur 929 patients admis à l'hôpital, 518 étaient des marins, dont le traitement collectif a duré 7,291 jours. C'étaient des immigrants qui ont été traités 58 jours, et 405 personnes de Québec restées sous traitement à l'hôpital pendant une période collective de 15,805 jours. Ainsi, comme la chose a déjà été signalée dans mes rapports précédents, la subvention du gouvernement de Québec, qui a été réduite de \$4,000 à \$2,666.66 en 1875, est tout à fait insuffisante pour le nombre des gens de la province qui sont traités à l'hôpital. Les frais de l'institution pendant le dernier exercice, se répartiraient donc comme suit: pour les marins \$6,293.89, pour les immigrants \$50.07, et pour les gens de Québec \$13,643.54. Si l'on prend en considération le nombre total des jours passés à l'hôpital par les marins, les immigrants et les gens de la province, c'est-à-dire 26,154 jours, les frais de traitement et d'entretien de chaque patient, c'est-à-dire 86½ c. ne paraissent pas être trop élevés.

Le montant perçu dans le port de Québec pour le fonds des marins malades pendant le dernier exercice, a été de \$14,604.40, c'est-à-dire de \$1,119.52 de moins que les recettes de l'exercice précédent; la somme totale perçue dans la province de Québec, a été de \$18,901.84, tandis que l'exercice précédent avait produit \$19,896.86. Les dépenses pour les marins malades dans les différents ports de la province, pendant le dernier exercice, en comptant à \$16,825.98 les frais de l'hôpital de la marine à Québec, ont été de \$19,947.44, ce qui porte les dépenses à \$1,045.60 de plus que les recettes. Ce déficit est dû à l'insuffisance de la somme reçue pour le traitement des gens appartenant à la province de Québec.

Les frais encourus pour les marins malades et dénués de ressources dans la province du Nouveau-Brunswick se sont élevés, pendant le dernier exercice, à \$10,350.41, et pour les marins naufragés et dans le dénuement à \$388.03, formant un total de